

HÉRITAGE ET IDENTITÉ : MOYENS DE CONSTRUCTION D'UNE CULTURE

Mor DIEYE

Enseignant-chercheur à l'EBAD
Laboratoire des sciences de l'information
et de la communication (LARSIC)
Université Cheikh Anta Diop de Dakar
mor.dieye@ucad.edu.sn

Résumé : Cet article tente de revisiter, d'une part, les liens qui existeraient entre héritage et identité et d'autre part, le rôle que ces deux concepts pourraient jouer dans la construction d'une culture. Pour ce faire, il s'appuie sur des éléments qui constituent les matériaux de l'héritage et de l'identité. Ces matériaux peuvent relever, entre autres, des liens familiaux, de l'éducation, de la formation, mais aussi de la tradition orale comme des contes, des proverbes, des dictons, des chansons, des paraboles, des saynètes (légendes), des légendes, des devises de famille, etc. Il s'agira ainsi, dans une démarche empirique et réflexive, essayer de montrer comment l'héritage et l'identité participent à la construction d'une culture ?

Mots-clés : Héritage ; identité ; construction ; culture ; communauté

HERITAGE AND IDENTITY: MEANS OF CONSTRUCTING A CULTURE

Abstract: This article attempts to revisit, on the one hand, the links that would exist between heritage and identity and, on the other hand, the role that these two concepts could play in the construction of a culture. To do this, it relies on elements that constitute the materials of heritage and identity. These materials may relate, among other things, to family ties, education, training, but also to oral tradition such as tales, proverbs, sayings, songs, parables, skits (legends), legends, family mottoes, etc. It will thus be, in an empirical and reflexive approach, trying to show how heritage and identity participate in the construction of a culture ?

Keywords: Legacy; identify ; construction ; culture ; community

Introduction

L'héritage culturel est souvent lié « à la question de l'identité globale d'un territoire en incluant son patrimoine matériel (architecture, édifice, objets d'art) et immatériel (cultures, traditions, coutumes, etc.) » (Euromed Héritage, 2022). Pour donner l'exemple d'un héritage culturel à un petit échelon, nous considérons le patrimoine culturel matériel d'une ville comme l'île de Gorée. L'héritage de cette petite île au large de Dakar est constitué de l'ensemble du patrimoine matériel de toutes les générations qui y ont vécu, notamment depuis les Portugais lors de l'esclavage, en passant par les Anglais et les Français au cours de l'époque de la colonisation, jusqu'à ses habitants actuels. Il s'agit à la fois de tous les aménagements spatiaux qui y sont faits, des édifices créés par ses différents habitants au cours des siècles et aussi les solutions architecturales qui y sont appliquées. Préserver afin de pérenniser un tel patrimoine est une façon d'offrir un héritage et une sorte de succession pour les générations à venir. Cependant, certains auteurs semblent remettre en cause

« l'héritage culturel ». C'est en effet l'exemple d'André Malraux selon lequel : « La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert » (*Figaro Scope*).

Quant à l'identité, elle est incarnée par toutes les traces et symboles de la mémoire collective d'une nation, notamment la préservation des monuments et constructions ancestrales, la réhabilitation de bâtiments et de théâtres millénaires, mais aussi la conservation du patrimoine écrit comme les manuscrits anciens qui permettent de perpétuer des dialectes qui auraient tendance à s'effacer, de danses traditionnelles, de chants, contes et savoir-faire, etc., transmis de génération en génération.

En ce qui concerne la culture, elle est définie par le dictionnaire encyclopédique en ligne comme étant l'« ensemble des aspects intellectuels, artistiques et des idéologies d'une civilisation ou d'un groupe particulier [...] » (linternaute.com). La culture est aussi un legs ou un héritage patrimonial. Dès lors, le patrimoine Dieye (2013) étant constitué d'objets, de biens immatériels, mais aussi de mœurs, de modes d'expression, d'attitudes corporelles, etc. dans lesquels des groupes humains reconnaissent des valeurs auxquelles ils tiennent, dont ils héritent et qu'ils veulent transmettre aux générations futures, à quelles conditions celui-ci peut-il participer à la construction d'une culture ? Dieye (2013). Mais, il faudra tout d'abord revisiter les liens qu'il serait possible d'établir entre héritage, identité et patrimoine.

1. Héritage, identité et patrimoine

Les liens qui peuvent exister entre héritage, identité et patrimoine sont à chercher dans le rapport dialectique entre famille, communauté et nation. Les fondements de cette relation sont avant tout à saisir dans l'espace de socialisation primaire qu'est la famille. En effet,

Les liens filiaux constituent le creuset de l'identité de tout un chacun et supposent différentes modalités relationnelles asymétriques telles l'imitation, l'éducation et la formation, lesquelles agissent comme courroie de transmission d'une histoire familiale par le biais de différents registres

Bordeleau-Payer (2021)

Après l'échelon familial, la relation entre ces trois concepts peut être étudiée au niveau de la communauté nationale. Si on considère, par exemple, les domaines de la tradition orale, cette étude peut être faite au travers de la catégorisation qu'en fait Aguessi (1984) dans son ouvrage sur « la tradition orale, source de la littérature contemporaine en Afrique ». Selon Aguessi, il s'agit du domaine « des contes, des proverbes, des dictons, des chansons, des paraboles, des saynètes (légendes), des légendes, des devises de famille, des histoires de familles et de villages, etc. ». Ce domaine concerne les traditions orales de la culture populaire secrète, de la vie quotidienne, ainsi que les facteurs indispensables à la socialisation de l'individu. Honorat Aguessi indique d'autres domaines concernant : la toponymie et l'anthroponymie avec les litanies de familles, de personnes ou de groupes familiaux dont l'histoire est liée à la création de tel ou tel lieu, ainsi que la désignation des lieux ; l'art et l'artisanat, les danses, les instruments de musique, les costumes, la cuisine, la peinture, le théâtre, la vannerie, la poterie, les bas-reliefs ; la phytothérapie et la psychothérapie, c'est à dire le champ de la pharmacopée et des guérisseurs ; les mythes et les éléments culturels véhiculés par les récits et rituels religieux, le langage des tambours culturels et des langues rituelles ou de couvent, qui sont à prospecter cependant avec patience et minutie (Cf. Aguessi, 1984). L'héritage et l'identité peuvent être évalués à l'aune du savoir considéré comme une source de lumière qui est en l'homme, comme le soulignait

Thierno Bokar – maître spirituel de l’auteur africain, Amadou Hâmpaté Bâ. Thierno Bokar disait en effet que « le savoir est une lumière en l’homme. Il est l’héritage de tout ce que les ancêtres ont pu connaître et qu’ils ont transmis en germe, tout comme le baobab¹ est contenu en puissance dans sa graine ». L’héritage en soi peut être une transmission intergénérationnelle et transgénérationnelle d’ordre matériel, émotionnel, psychique, modes d’expression, attitude corporelle et même statut social. L’héritage émotionnel et psychique peut cependant être moins perceptible, même s’il peut conduire à une répétition, dans le futur, de la souffrance ou de la résilience des générations précédentes. Une réflexion sur l’héritage et l’identité ne peut pas occulter la problématique des « humanités numériques » qui font partie des nouveautés disciplinaires que les Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) ont engendrées depuis plus d’une dizaine d’années. Elles sont en effet définies comme étant « une transdiscipline, porteuse des méthodes, des dispositifs et des perspectives heuristiques liés au numérique dans le domaine des sciences humaines et sociales » (Cf. Dacos et Mounier, 2014). Ces humanités numériques englobent ce que l’on pourrait appeler aujourd’hui l’héritage et l’identité « virtuels ou dématérialisés ». Cette dématérialisation de l’héritage et de l’identité est perceptible au travers des comportements, des réactions, des faits et gestes sociétaux diffusés ou partagés, par le biais des médiums ou médias audiovisuels, sur les réseaux et médias sociaux (Facebook, Twitter, WhatsApp, YouTube, Instagram, TikTok, Snapchat, LinkedIn, Skype, Teams, etc.). Les données numériques procédant de l’utilisation de ces différents réseaux sociaux constituent plus que jamais un patrimoine numérique ou dématérialisé pour les générations d’aujourd’hui et du futur. Ainsi, outre son champ très vaste, le patrimoine peut également être constitué de la préservation et de la pérennisation des traces et matériaux qui incarnent l’héritage et l’identité d’une famille ou d’une communauté quelconque. Le patrimoine représente donc la matière de l’héritage et de l’identité. Après cet état des lieux des rapports qu’il est possible d’établir entre héritage, identité et patrimoine, nous essayerons de monter comment le patrimoine pourrait participer à la construction d’une culture ?

2. Patrimoine et construction d’une culture

Les fondements de la construction d’une culture reposent sur les traditions, les croyances, les valeurs et l’histoire auxquelles s’identifie et se reconnaît une nation ou une communauté quelconque. Ces éléments d’identification sont incarnés au sein d’une communauté ou nation par l’appartenance à une famille, à un groupe socio-économique, à des rites traditionnels ou à des religions conventionnelles, etc. Des pratiques de tout ceci génère un patrimoine sous forme d’un bien commun qui servira à la constitution d’une culture. Dès notre naissance, notre évolution se déroule dans un moule qui déterminera ou influencera nos références et valeurs historiques. Cette première étape constitue en effet les balbutiements de construction d’une culture et celle-ci se poursuivra tout au long de la vie. Cependant, de la culture collective chaque personne construit sa propre culture avec comme matériaux : l’influence du microcosme familial, de l’école, du milieu professionnel ou amical, des rencontres associatives ou politiques et même amoureuses. Ainsi, la culture est construite sur un double registre qui pourrait paraître, parfois, contradictoire : d’une part, de partage, de transmission et d’assimilation de manière d’être, de voir, de vivre et de modèles et d’autre part, de prise de distance ou de différenciation personnelle en fonction

¹ Arbre gigantesque qui pousse dans les pays africains.

de sa propre expérience et de ses convictions traditionnelles ou religieuses qui vont à l'encontre de certains référents.

Dans le processus de construction d'une culture au niveau individuel, chaque personne dispose d'un pouvoir « libre arbitre » ou la liberté de choix. Cela veut dire que l'on peut faire le choix d'être l'acteur de sa propre culture. Autrement dit, être l'artisan de la fabrique de sa culture par la position et les comportements que l'on adopte par rapport aux codes de conduite et à la manière de faire et de penser du milieu au sein duquel on évolue. Par exemple : on peut certes accepter d'intégrer certaines choses de la société, mais en même temps on est aussi libre d'agir sur d'autres, voire les modifier. Ce libre choix peut nous conduire à nous approprier certains objets culturels de notre héritage familial, mais aussi de les modifier ou tout simplement les refuser. Cela est aussi valable dans le cadre des choix religieux ou traditionnels que nos parents ou grands-parents nous imposent, mais avec lesquels on peut être d'accord ou en désaccord. Ainsi, tout ce processus d'acceptation ou non et de construction personnelle de sa propre culture nécessite évidemment le développement d'un certain nombre de capacités individuelles. Celles-ci concernent, entre autres, toutes les expériences culturelles acquises qui aideront à développer notre disposition au jugement personnel. Les choix culturels impliquent donc de faire jouer son sens critique, son goût personnel, qui vont conduire vers plus de responsabilité et d'autonomie. Dès lors, l'étude de la contribution du patrimoine à la construction d'une culture, peut être mise en parallélisme avec ce que disait Dominique Schnapper à propos de la manière dont le politique institue le lien social et supprime tout principe dynastique ou religieux pour unir les hommes Dieye (2013). Selon Schnapper « À l'âge des nations, le politique remplace le principe religieux ou dynastique pour unir les hommes. Dans toute nation démocratique, le politique institue le social [...]. Dans la société moderne, le lien social est essentiellement politique, c'est-à-dire national. » Cette vision de Schnapper est aussi valable pour les objets et valeurs constituant le patrimoine et qui en symbolisent le socle commun à l'ensemble des membres d'une nation, sur lequel devra être bâti l'identité d'une culture au-delà des particularités, des croyances et des différences communautaires, ethniques, tribales, etc. L'objet patrimonial est l'origine de la culture et celle-ci porte en effet les valeurs que cet objet véhicule, mais représente aussi les familles ou les communautés concernées. Les valeurs patrimoniales qui, souvent, relèvent de la mémoire collective doivent être intégrées dans les activités de la vie quotidienne afin que cela serve de repères d'identification à tous les membres de la nation ou de la communauté. Faute de quoi, la dimension culturelle du patrimoine risque de ne pas apparaître. La valeur patrimoniale risque ainsi de se limiter à une recherche sur la signification de l'objet sans que sa valeur culturelle ne soit perçue ; l'objet patrimonial étant ravalé au rang de document dans son acception matérielle seulement Dieye (2013). La construction d'une culture sur la base d'un héritage patrimonial peut aussi se faire à partir de l'étude du lien qui existerait entre nation et patrimoine. En effet, Anne-Marie Thiesse établit un lien entre nation et patrimoine. Selon elle, ces deux notions naissent simultanément d'un même mouvement. La nation est une invention qui a dû recourir au patrimoine pour s'imposer, car

Tout le processus de formation identitaire a consisté à déterminer le patrimoine de chaque nation et à en diffuser le culte. Pour faire advenir le nouveau monde des nations, il ne suffisait pas d'inventorier leur héritage, il fallait bien plutôt les inventer. La nation naît d'une invention, et ne vit que par l'adhésion collective à cette fiction, par la pédagogie.

Thiesse (1999)

Compte tenu de ce qui est développé ci-dessus, on constate qu'en plus d'être un matériau de construction culturelle, le patrimoine peut aussi contribuer considérablement au façonnement et à la formation identitaire. Pour ce faire, le patrimoine doit servir de socle identitaire sur lequel s'appuient les membres d'une communauté ou d'une nation pour reconstruire le ou les liens culturels qui leur permet de s'approprier leur propre développement culturel et social. La participation du patrimoine comme moyen d'identification culturelle ne peut être réussie sans une synergie et un concours de tous les acteurs de la culture. Ces acteurs sont en effet les associations culturelles et éducatives, les décideurs politiques (ministère chargé de la culture), les institutions chargées de la gestion du patrimoine (musées, services d'archives, bibliothèques, etc.). La mise en place d'une politique de sensibilisation des populations sur la richesse des objets patrimoniaux conservés dans ces établissements de conservation du patrimoine est également nécessaire. Cette sensibilisation peut se faire sous forme d'expositions dans ces institutions, de portes ouvertes ou de journées spécialement dédiées à la place qu'occupe le patrimoine dans l'élaboration culturelle, comme cela se fait tous les ans en France (avec une journée dédiée à l'ouverture de tous les lieux du patrimoine français au public) Dieye (2013). Le patrimoine constitue ainsi un appui de valorisation des sentiments d'appartenance et d'identification à des objets patrimoniaux tels que : les sites naturels, l'architecture, la littérature orale, les savoir-faire locaux, les patrimoines documentaires sous toutes leurs formes, les produits de la gastronomie locale, les événements festifs et aujourd'hui le patrimoine « virtuel ou dématérialisé », etc. Dieye (2013).

Le champ de la culture étant trop vaste (selon les réalités, traditions des peuples des quatre coins du globe), le patrimoine ne saurait être le seul matériau permettant la construction et le développement culturel. Car, la constitution d'un patrimoine ne peut pas se décréter, mais elle doit suivre un processus de création et d'élaboration collectives porté par par l'ensemble des membres d'une même nation ou communauté humaine. Dans l'histoire de la politique culturelle italienne, on peut tirer des exemples intéressants sur la manière dont le patrimoine peut participer à la construction et au développement d'une culture. En effet, selon David Alcaud, la politique patrimoniale apparaît comme le domaine d'intervention culturel le plus ancien en Italie au sein du secteur culturel Dieye (2013). L'étude de son développement permet « [...] de rendre compte de la manière dont elle a effectivement absorbé toutes les tensions inhérentes au processus de construction d'une politique publique culturelle durable, dotée de ressources politiques et d'une administration pérenne » (Cf. Alcaud, 2007). L'étude du traitement public de la question patrimoniale confirme l'intérêt d'une approche institutionnaliste, car

[...] analyser la manière dont « la culture » est envisagée, définie et progressivement intégrée à un processus de catégorisation d'intervention publique programmée et justifiée par l'État, permet de définir la politique culturelle comme le résultat d'une institutionnalisation progressive.

Alcaud (2007)

Se référant toujours à l'exemple italien, David Alcaud détermine les conditions de cette institutionnalisation qui « montrent que l'intervention de l'Etat dans le domaine du patrimoine dépend en effet d'un processus long d'acquisition par l'institution étatique de compétences sur le problème culturel et d'une légitimité à intervenir dans ce champ ». Le patrimoine éducatif aussi joue un rôle important dans la construction d'une culture. Les enseignants sont les meilleurs médiateurs pour sensibiliser les jeunes générations à

l'importance de leurs valeurs traditionnelles et patrimoniales. Le rôle que joue l'enseignement du patrimoine dans l'élaboration d'une culture passera par l'importance de son contenu éducatif. En d'autres termes, l'objectif sera de déterminer l'usage éducatif que l'on fait d'un contenu (du patrimoine culturel) et de son traitement didactique. Cet usage didactique du patrimoine pour enseigner la culture devra s'appliquer dans tous les milieux socio-culturels des sociétés. En effet, autant le patrimoine que le milieu sont des éléments éducatifs qui favorisent la construction d'une conscience culturelle et historique, la formation d'une pensée culturelle critique et le développement d'une conscience socio-culturelle démocratique qui devrait permettre aux élèves de mieux comprendre le patrimoine du passé qui les entoure, évaluer la complexité du présent et participer activement à la construction culturelle Dieye (2013). L'éducation culturelle passe en effet par la mise en place d'instruments et d'outils d'évaluation et d'analyse de l'intérêt et de la valeur que présente l'usage du patrimoine culturel dans les curricula, les programmes et les matériels didactiques des établissements d'enseignement. Il ne faudra cependant oublier les institutions de gestion et de conservation du patrimoine (services d'archives centrales ou locales, les musées, les bibliothèques, etc.) qui sont, par excellence, des établissements dont les missions sont dédiées à la culture. L'enseignement du patrimoine culturel aux élèves est une nécessité dans la mesure où, celui-ci :

[...] constitue une conception plus intégratrice, et permet de comprendre que le présent s'est configuré à travers le temps, à partir de décisions que les personnes ont prises à des moments déterminés. C'est-à-dire que l'on établit que le patrimoine est ce que l'on a appelé le passé qui est présent.

Alcaud (2007)

Cependant, l'enseignement du patrimoine étant souvent basé sur des objets porteurs d'une série de significations et d'une charge symbolique devra adopter la perception des récepteurs (élèves) qui ont pour charge de les « patrimonialiser » et par conséquent de les rendre héritables Dieye (2013). Mais,

[...] il ne faut pas oublier que la relation et le lien qui s'établit entre les éléments patrimoniaux et les communautés (sociétés, groupes, etc.) est une construction sociale, si bien que tout le monde est libre d'accepter ou refuser l'héritage, dans sa totalité ou en partie. Par conséquent, il ne suffit pas de transmettre, il faut que celui qui hérite accepte.

Allieu-Mary N.-Frydman (2003)

La transmission éducative du patrimoine culturel nécessitera que les générations concernées s'y identifient et la reconnaissent pour que cela s'inscrive dans un processus de continuité qui se projette vers le futur. En résumé, on peut dire que le patrimoine joue un rôle important dans la construction d'une identité culturelle, car comme le disait Pierre Nora (1987) « le patrimoine est l'ancrage de la mémoire » et ainsi de la culture. C'est pourquoi sa perte s'avère irréparable pour l'individu, pour la communauté et aussi pour la mémoire collective de l'humanité en général.

Conclusion

Au terme de cette réflexion sur comment l'héritage et l'identité participent à la construction d'une culture, nous constatons que ces deux concepts relèvent des éléments d'identification d'une personne, d'une famille et même d'une communauté. Car,

[...] L'identification peut ainsi avoir un sens positif pour la construction de l'identité et des liens sociaux. J'appartiens à plusieurs groupes sociaux, je dispose d'une multiplicité d'identités, celle de ma famille, de mon école, de mon église. Je m'identifie

à plusieurs personnes, qu'elles soient réelles, idéalisées ou même fictives, et enfin à des images d'identités individuelles ou collectives. De chacune je rejette certains traits et j'en absorbe d'autres (en les transformant).

Nour (2009)

On ne peut en effet hériter que le patrimoine d'une personne ou d'une famille à laquelle on s'identifie. Le patrimoine englobe aussi les matériaux de la mémoire collective d'une nation ou communauté. C'est pourquoi, sa contribution à la construction d'une culture passe nécessairement par l'éducation historique et traditionnelle, par la formation, par la sensibilisation, mais aussi par l'assimilation des valeurs identitaires.

Références bibliographiques

- Aguessi, H. (1984). La tradition orale, source de la littérature en Afrique, Dakar : Nouvelles Editions Africaines, 44-54.
- Alcaud D. (2007). Patrimoine, construction nationale et inventions d'une politique culturelle : les leçons à tirer de l'histoire italienne. *Culture & Musées*, 9 : 39-68
- Allieu-Mary N-F. D. (2003). L'enseignement du patrimoine et la construction identitaire des élèves, *Les Cahiers. Innover et réussir*, 2003, n°5, p. 48-54.
- Bordeleau-P. M.-L. (2021). De l'identité héritée à l'identité construite : récit du « je » face à la transmission. *Revue Jeunes et Société*, 6(2), 9-28. [En ligne], consulté le 04-12-2022 sur URL : <http://rjs.inrs.ca/index.php/rjs/article/view/258/167>
- Dacos, M. & Mounier, P (2014). Humanités numériques : état des lieux et positionnement de la recherche française dans le contexte international, *Rapport commandé par l'Institut français*. [En ligne], consulté le 09-12-2022 sur : URL : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/65358-humanites-numeriques-etat-des-lieux-et-positionnement-de-la-recherche-francaise-dans-le-contexte-international>
- Dieye, M. (2013). Valorisation et médiation numérique du patrimoine documentaire colonial et de l'esclavage : Université Paul Valéry Montpellier 3 : thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication
- Euromed, H. (2022). *Qu'est-ce que l'héritage culturel*. [En ligne], consulté le 22-11-2022 sur URL : <https://www.euromedheritage.net/quest-ce-que-heritage-culturel/>
- Nora, P. (1987). *Patrimoine et mémoire*. ANTOINE G. Patrimoine et formation. Patrimoine et société contemporaine. Actes des colloques de la Direction du Patrimoine. Paris : La Villette-Ministère de la Culture
- Nour, S. (2009). L'intégration par reconnaissance de l'identité : l'héritage freudien. *Presses universitaires de Paris Nanterre*. [En ligne], consulté le 10-12-2022 sur URL : [Reconnaissance, identité et intégration sociale - L'intégration par reconnaissance de l'identité : l'héritage freudien - Presses universitaires de Paris Nanterre \(openedition.org\)](https://www.openedition.org/Reconnaissance_identite_et_integracion_sociale_-_L_integracion_par_reconnaissance_de_l_identite:_l_heritage_freudien_-_Presses_universitaires_de_Paris_Nanterre)
- Pagès J-P. M. (1986). El passat que tenim present : Solsona i el Solsonès. DD.AA. Jornades d'Experiències Didàctiques : Ciències Socials al Cicle Superior. Bellaterra : ICE-Universitat Autònoma de Barcelona 109-123
- Schnapper D. (2003). *La Communauté des citoyens : sur l'idée moderne de nation*. Paris, Gallimard (coll. NRF Essais).
- Thiesse A.-M. (1999). *La Création des identités nationales : Europe XVIII^e et XX^e siècle*. Paris, Le Seuil

Webographie

<http://evene.lefigaro.fr/citation/culture-herite-conquiart-6319.php>